La fille de Pinault-Valencienne condamnée pour avoir perçu six ans de RMI

25/01/2008 à 9h47
L. Pinault-Valencienne, la fille du grand industriel français, était jugée hier à Nanterre avec son compagnon pour avoir indûment touché le RMI pendant des années. Ils ont été condamnés à 8 mois de prison avec sursis et 25 000 € d'amende chacun.

DES MILLIONS d'euros de patrimoine et de capitaux placés, et un RMI, le revenu minimum d'insertion, qui tombe tous les mois, pendant six ans. L'escroquerie est reprochée à Laurence Pinault-Valencienne, 42 ans, fille du capitaine d'industrie français, et à son compagnon, Adda Osmani, animateur radio de 38 ans.

Hier soir, la quinzième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre a condamné le couple à huit mois d'emprisonnement avec sursis, et 25 000 **€** d'amende chacun.

suite (merci à falstaff)